

LE LABEL DU CENTENAIRE POUR PAUL LEGENDRE

Dans le cadre du Centenaire 1914-1918, les Archives départementales ont publié, à partir de l'été 2014, sur internet, le journal de Paul Legendre. Cet architecte blésois a tenu un journal personnel du 30 juillet 1914 à son départ pour l'armée, à l'automne 2015. Cette publication vient de recevoir le label officiel du Centenaire 1914-1918.

La mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale vient d'accorder son label officiel à la mise en ligne, par les Archives départementales, du journal écrit par l'architecte blésois Paul Legendre pendant la Première Guerre mondiale.

Le label « Centenaire » est décerné par la Mission centenaire, qui dépend du secrétariat d'État aux Anciens combattants. Il distingue les projets les plus innovants et les plus structurants pour les territoires parmi les initiatives prises en France à l'occasion des 100 ans de la Première Guerre mondiale. Il permet aux projets retenus de figurer sur le programme national officiel des commémorations du Centenaire.



Le manuscrit, constitué de six cahiers, est conservé aux Archives départementales de Loir-et-Cher et n'avait encore jamais été publié. La transcription, assortie de notes historiques explicatives, a été décidée à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Sa mise en ligne a commencé le 30 juillet 2014 et elle se poursuit chaque jour jusqu'en octobre 2015, au rythme où il a été rédigé de la main de Paul Legendre, 100 ans plus tôt, jour pour jour.

En s'abonnant à la page Facebook de Paul Legendre¹, les internautes découvrent chaque jour un nouveau billet qu'ils peuvent lire en intégralité sur le portail culture du Conseil départemental, www.culture41.fr².

L'originalité du journal, c'est qu'il ne raconte pas directement la guerre, car l'auteur ne partira au front qu'en novembre 1915, mais la vie quotidienne à Blois, et aux alentours, qui se déroule au rythme de la lecture du journal et des lettres reçues des soldats. Ce témoignage nous fait ainsi partager l'état d'esprit de nombreux Français à l'époque, dans un style soigné, qui passe du compte-rendu factuel aux élans lyriques plus littéraires.

Plus d'informations au sujet du Centenaire sur <http://centenaire.org/fr>

¹ <https://www.facebook.com/paul.legendre41>

² <http://culture41.fr/Agenda-culturel/Archives-departementales/A-partir-du-30-juillet-la-guerre-1914-1918-en-Loir-et-Cher-comme-si-vous-y-etiez>

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12